

Code Natura 2000 : A 234

Pic cendré

Carte d'identité

Nom scientifique : *Picus canus*

Classification : oiseau, picidés

Taille : 27-32 cm

Poids : 125 à 165 g

Présence en Wallonie : toute l'année

Nid : creuse son nid dans un arbre

Nombre d'œufs : 7 à 9

Nombre de nidification : 1 par an

Hivernage : sédentaire

Alimentation : insectes et leurs larves, fruits

Protection : maintien de vieux arbres et d'arbres morts, développement des petites zones ouvertes en forêt

Identifier

Un son ressemblant à une rafale de mitraillette retentit dans la forêt. Il est suivi d'un chant mélancolique composé d'une répétition de 6 à 9 syllabes identiques « khukhukhukhu... » dont l'intensité diminue à la fin. Intrigué par ce chant inconnu, nous scrutons la lisière pour trouver cet oiseau. C'est sur un vieil aulne mort qu'un oiseau vert et gris est repéré. Il ressemble au pic vert mais sa tête est grise. Il n'a qu'une petite tache rouge au front au lieu du béret rouge du pic vert et ses fines moustaches noires sont moins remarquables que les traits rouges du pic vert. Il s'agit du rare pic cendré qui est en train de marquer son territoire en bordure de cette forêt ardennaise.

Le pic cendré peut être facilement confondu avec son cousin, plus commun, le pic vert. Un peu plus petit que ce dernier, il s'en distingue surtout par la coloration de la tête et par son chant. Il est aussi beaucoup plus rare et limité à l'Ardenne et la Lorraine.

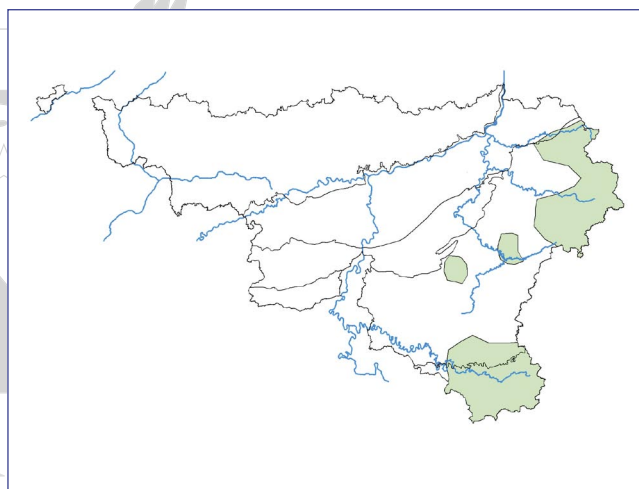
Observer

Le pic cendré niche en très petit nombre en Wallonie. Les principaux sites se situent en Lorraine et en Haute-Ardenne (Hautes Fagnes, Hertogenwald et Fagnes de Stoumont). Quelques couples se reproduisent ailleurs en Ardenne, toujours dans ou à proximité de grands massifs forestiers. Il y a en Wallonie entre 50 et 90 couples.

Le pic cendré est un oiseau forestier. Il apprécie particulièrement les vieilles forêts feuillues décidues et les forêts claires. On l'observe aussi régulièrement dans les zones plus humides, riches en bois tendres (aulnes,



© R. Dujardin



saules, peupliers...). Les vieux vergers et les bocages sont parfois des habitats de nidification mais surtout des lieux de nourrissage. Le pic cendré se rencontre parfois en forêt mixte et se nourrit souvent dans des coupes à blanc ou des jeunes plantations de résineux où le sol est bien ensoleillé et riche en fourmilières. Les sites occupés par le pic cendré en Wallonie ont en commun d'être riches en vieux arbres et bois morts (souches, arbres sur pied ou tombés au sol), d'avoir des zones ouvertes (landes, clairières, zones mises à blanc, layons...) et des lisières développées.

Le domaine vital d'un pic cendré s'étend sur une superficie de plusieurs centaines d'hectares mais le territoire défendu est plus restreint. Le nid est creusé dans un arbre mort à une hauteur variable. Le trou d'envol a un

diamètre de 6 cm. On trouve le plus souvent des nids de pic cendré dans les hêtres, les chênes, les peupliers, les saules, les arbres fruitiers ou les pins.

Le pic cendré se nourrit essentiellement d'insectes et de fruits. Les insectes sont délogés du bois mort. Les fourmis sont particulièrement appréciées. Les vieilles souches occupées par des fourmilières sont donc très importantes pour ce pic. D'autres insectes sont aussi au menu du pic cendré : larves de coléoptères, chenilles, mouches, criquets... Les fruits dans les vieux vergers sont appréciés en automne. Par rapport au pic vert, le pic cendré se nourrit moins souvent au sol et dépend moins des fourmis pour son régime alimentaire.

Protéger

Le pic cendré a besoin d'une mosaïque d'habitats forestiers et ouverts avec des lisières larges et riches en insectes. La présence de vieux arbres feuillus et de bois mort est indispensable pour l'installation de son nid et la recherche de nourriture. La carence en bois mort et en arbres sénescents est un facteur limitant la population wallonne. Les lisières forestières peu développées et le dérangement humain à proximité des nids sont aussi problématiques pour le maintien de l'espèce.

Différentes actions peuvent être entreprises par les gestionnaires afin de favoriser la présence et la nidification du pic cendré dans leurs parcelles.

Le forestier essaiera de maintenir un volume de bois mort conséquent si le pic cendré est présent dans les environs. Les arbres tombés lors de coups de vent, les arbres dépérissants et les arbres morts naturellement seront maintenus sur place s'ils ne constituent pas une menace pour la sécurité des utilisateurs de la forêt. Le volume de bois mort peut aussi être augmenté en créant des îlots de vieillissement. Cela consiste à déterminer des placettes de superficie variable dans lesquelles les gros bois (> 220 cm) sont maintenus afin de générer du bois mort. Les forêts dans lesquelles de tels îlots sont mis en place ont une richesse biologique nettement plus importante, notamment au niveau des insectes et de leurs prédateurs (les pics, notamment). Si un arbre abrite une cavité de pic ou s'il est remarquable et qu'il n'est pas dangereux, on évitera de le couper avant sa mort naturelle et même au-delà.

Les peuplements devraient être traités en futaie claire, irrégulière et mélangée, exploitée par petites trouées. S'il y a de petits chablis, on veillera à ne pas les replanter.

Si des travaux (coupe, débardage...) doivent être réalisés à proximité (moins de 100 m) de nids occupés, on évitera de les réaliser durant la période de nidification, c'est-à-dire de mars à juin. Les activités sportives seront aussi évitées durant la même période.

On veillera aussi à sensibiliser les ouvriers et les promeneurs à ne pas détruire les fourmilières lors des travaux forestiers ou de leurs balades en forêt.

Un travail peut également être mené en lisière forestière. La transition entre le massif forestier et les milieux ouverts (landes, zones mise à blanc, prairies...) devrait être douce. Les lisières structurées et étagées (ourlet arbustif, ourlet herbeux...) sont à favoriser pour créer des sites de nourrissage pour le pic cendré mais aussi pour bien d'autres espèces. Au sein même des massifs, il est possible d'étendre et de diversifier les lisières internes en élargissant les layons par exemple.

Les arbres morts isolés et les vieilles souches présentes dans les milieux ouverts à proximité des forêts sont des zones riches en nourriture qu'il est important de maintenir. Ils servent aussi de perchoir lors des déplacements de l'oiseau entre deux massifs.

Les vieux vergers, les prairies et les friches agricoles proches des massifs forestiers occupés par le pic cendré devraient être maintenus.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

